



centre démocrate *humaniste*  
Le Président

Bruxelles, le 26 AVR. 2019

**Monsieur Christophe LOYEN**

*Président*

ASTRAC - Réseau des professionnels en Centres culturels asbl

Rue du Couvent 4

**6820 JAMOIGNE**



Nos Réf. : MP/DH/43045-81315

Vos Réf. :

Personne de contact : Danielle HUBERT (02/238.01.11)

E-mail : hubert@lecdh.be

**Concerne : Débat politique « La Culture au Centre » le 14 mai 2019 à Huy + Memorandum**

---

Monsieur le Président,  
Cher Monsieur LOYEN,

Votre courrier daté du 4 avril 2019 relatif à l'objet repris sous rubrique m'est bien parvenu et a retenu ma meilleure attention.

Votre mémorandum a été transmis à notre centre d'études, le CEPES, qui veillera à l'analyser et s'inspirer des nombreuses propositions qui y sont reprises afin d'alimenter notre réflexion et notre action politique.

Entretemps, vous pouvez retrouver l'entièreté de nos propositions qui composent notre programme, ainsi que nos actions concrètes autour de 6 axes majeurs sur notre site : <http://www.lecdh.be/nos-idees>.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, cher Monsieur LOYEN, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Maxime PRÉVOT**

Le cdH

Rue des Deux Eglises, 41 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/238.01.11 - Fax : 02/238.01.29 - [www.lecdh.be](http://www.lecdh.be) - courrier : info@lecdh.be

**De:** COSTANZO Francesca francesca.costanzo@ecolo.be  
**Objet:** Mémorandum politique  
**Date:** 16 mai 2019 à 12:44  
**À:** info@astrac.be



Monsieur LOYEN, Monsieur YERNA,

Madame GENOT a bien reçu votre mémorandum relatif aux centres culturels en Fédération Wallonie-Bruxelles, et vous en remercie.

Nous le transmettons au député en charge de ces matières au sein de notre groupe.

Merci de votre attention,

--

Cordialement  
Francesca COSTANZO  
Groupe Ecolo  
Secrétaire de groupe et Assistante de Zoé GENOT  
T : 02 549 69 19 - F : 02/549 65 27  
Parlement Régional Bruxellois  
rue du Chêne 14-16  
1000 BRUXELLES  
[francesca.costanzo@ecolo.be](mailto:francesca.costanzo@ecolo.be) - [www.ecolo.be](http://www.ecolo.be)

---

Avant d'imprimer cet email, merci de réfléchir à l'impact sur l'environnement.  
Please consider the environment before printing this mail

---

Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son ou de ses destinataires; il est de nature confidentielle et peut constituer une information privilégiée. Nous avertissons toute personne autre que le destinataire prévu que tout examen, réacheminement, impression, copie, distribution ou toute autre utilisation de ce message et tout document joint est strictement interdit. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu, veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur par retour de courriel et supprimer ce message et tout document joint de votre système. Merci !



Institut Emile Vandervelde

Monsieur Christophe Loyen  
Président de l'Astrac  
Monsieur Michel Yerna  
Président de l'ACC  
Rue du Couvent, 4  
6810 JAMOIGNE

Le jeudi 16 mai 2019  
Nos réf.: CD/OD

Messieurs les Présidents,

Votre courrier du 8 mai dernier relatif au mémorandum politique commun de l'Association des centres culturels (ACC) et du Réseau des professionnels en centres culturels (Astrac) m'est bien parvenu et a retenu ma meilleure attention.

Le soutien aux centres culturels, véritables foyers de culture pour toutes et tous, est un enjeu crucial porté par le PS. Le décret concerté sur les Centres culturels, voté au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles le 20 novembre 2013 est un acquis du secteur autant que du PS.

Le PS souhaite assurer un financement des centres culturels garantissant le respect plein et entier des législations applicables et des montants de subventionnement qu'elles prévoient.

La formation du personnel des CC est aussi un bel enjeu de compréhension du décret, donc de sa bonne application. La méthode de gestion participative étant aussi très novatrice, il est essentiel d'assurer une concertation optimale de tous les acteurs pour faire de ces magnifiques outils de véritables « agents » des droits culturels pour et par toutes et tous, objectif n°1 du PS.

Je vous prie de croire, Messieurs les Présidents, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Corentin Delmotte

Bruxelles, le 9 avril 2019

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous avons bien reçu votre mémorandum pour les élections du 26 mai prochain, et nous vous en remercions.

Ce document est très intéressant et retient dès lors toute notre attention.

Nous l'avons transmis à notre service d'études et à notre responsable en charge de ces matières.

Nous vous remercions de nous tenir au courant de vos futures publications, et nous vous souhaitons beaucoup de succès avec vos actions.

Bien à vous,



Thierry Warmoes  
Secrétariat national du PTB